



Cherche habitat pour vivre ici



Actes du cycle de rencontres 2015
à Brioude, St Affrique
et Ambert

Sommaire

INTRODUCTION	3
TEXTES A PENSER	6
Qu'est-ce que la ruralité?	7
Pauvreté en milieu rural	9
Extrait d' <i>Habiter autrement nos espaces ruraux</i> , Cahier 0 de RELIER	11
Une définition de la précarité	12
Une exposition précaire	13
Reflexions issues des ateliers de travail des rencontres de St Affrique	14
• Habitat et création d'activité en milieu rural	
• Projets collectifs d'habitat, maintien et installation dans les campagnes	
• Habitat social et mobilités rurales, quelles initiatives, quelles logiques?	
ALTERNATIVES / INITIATIVES	16
Précarité énergétique et auto-réhabilitation	17
Les centres bourgs anciens	18
Les dispositifs de soutien à l'amélioration énergétique de l'habitat	20
Spatialiser la transition énergétique, vers la production d'écosystème énergétiques territoriaux en milieu rural	22
Récup'Dore Solidaire, ressource associative	23
Réutilisation de matériaux et architecture expérimentale	
Isole TOIT un dispositif pérenne de lutte contre la précarité énergétique	24
Fragilité énergétique, l'exemple du Pays d'Ambert	
Habitat participatif, visite du hameau de Vispens, sur les hauteurs de St Affrique	25
RESSOURCES	26

Pourquoi un tel cycle de rencontres ?

On habite tous quelque part, mais ce n'est pas toujours facile d'arriver ou de se maintenir sur un territoire, d'y trouver sa place, de se loger dignement. Par-delà les efforts et contraintes des collectivités ou personnes soucieuses de l'accueil des populations, chacun-e est aussi ramené-e à ses moyens, son statut, son réseau pour s'installer... En toile de fond, des inégalités en matière d'habitat et des politiques d'aménagement ou de logement complexes, changeantes, mais avec des conséquences bien réelles sur les territoires et leurs habitants.

Pourtant, des initiatives existent pour concevoir et mettre en actes d'autres modes d'habiter, seul ou à plusieurs, en lien avec ses voisins, plus ou moins pérennes, de manière autonome ou concertée. Des initiatives qui questionnent les notions de propriété, de solidarité, mais aussi les rapports à l'environnement, à la santé, à l'espace public et à l'implication citoyenne.

Nous avons donc proposé ce cycle de 3 rencontres décloisonnées pour valoriser et questionner ces initiatives, réfléchir et créer de la rencontre, travailler ensemble et avec d'autres autour des thématiques habitat, éco-construction, logement, urbanisme et mobilité.

Des rencontres portées par des associations d'éducation populaire...

Ce cycle a été coorganisé et animé par RELIER (Réseau d'Expérimentation et de Liaison des Initiatives en Espace Rural) et trois associations membres du réseau des CREFAD : IDEES , dASA et La brèche. Relier est une association nationale d'éducation populaire née en 1984 ; elle contribue à créer et animer des lieux d'échanges et de mise en réseau des personnes qui, toutes professions confondues, font le choix de s'installer pour vivre en milieu rural. Le Réseau des Crefad (Centre de Recherche, d'Étude, de Formation à l'Animation et au Développement) est la coordination nationale des associations qui se reconnaissent dans des valeurs communes en référence au Manifeste de Peuple et Culture : l'éducation populaire, la laïcité, la lutte contre les inégalités, injustices, habitudes, intolérances, la référence à l'entraînement mental, tout en prenant en compte les évolutions du monde, des techniques et le fait économique de nos associations inscrites dans l'économie solidaire.

Un programme échelonné sur 3 temps et en 3 lieux avec des objectifs complémentaires

Se loge qui peut

Avril / 23-24-25 / Brioude (Haute-Loire)

Association d'ASA

Collectivités et dynamiques citoyennes s'accordent pour mettre en œuvre des actions de lutte contre la précarité et pour sortir les précaires de leurs situations. Mais finalement, qu'est-ce que la précarité : dans nos vies, dans l'habitat, dans la vie des autres ? Et si la précarité était un choix délibéré ?

Ces deux jours avaient pour but de s'interroger avec des personnes qui se trouvent confrontées à la précarité dans leur contexte professionnel et ailleurs.

Les rencontres ont débuté le jeudi soir par le film « Se battre », réalisé à partir de récits de personnes en difficulté économique et sociale. Le lendemain, deux éclairages de chercheurs (Colas Grollemund, sociologue, Agnès Roche Maître de conférence en sciences politiques) et un atelier ont permis d'éclairer les notions de pauvreté et précarité, de l'étymologie au langage courant en passant par les représentations que s'en fait chacun de nous... Le samedi a été l'occasion de préparer collectivement une exposition temporaire sur le sujet à partir de balades animées par un photographe et deux plasticiennes.



Nous nous sommes répartis sur l'ensemble des locaux partagés de la Pardige le temps de ces journées, les pauses et restitutions se tenant au café La Clef. L'hébergement chez l'habitant et les repas partagés ont contribué à la convivialité des rencontres.

Nouvelles trajectoires, habitat et installation sur nos territoires ruraux

Mai / 21-22-23 / St Affrique (Aveyron)

Associations Relier et Idées

La mobilité s'inscrit aujourd'hui dans le lot commun des travailleurs : il ne s'agit plus de suivre une carrière unique au sein de la même entreprise mais de développer ses capacités en intégrant des structures diverses. Ces trajectoires redessinent notre rapport au territoire et de fait à nos modes d'habiter. S'ajoute à cela le développement du télé-travail, potentiel facteur d'accroissement de l'emploi en zone rurale. Enfin, nos mobilités quotidiennes se heurtent à la nécessité d'agir contre le réchauffement climatique. En parallèle de ces tendances (ou fruit de ces tendances), s'amorce un regain démographique dans certaines campagnes. En quoi ces problématiques interagissent sur nos habitats

ainsi que sur nos modes d'accueil ? Ce sont ces liens et conséquences possibles que nous avons souhaité interroger durant cette rencontre.

Après la projection d'une conférence gesticulée de Laurence Nogues sur le thème de la mobilité sociale et professionnelle, la géographe Laurence Barthe a dressé un panorama des mobilités géographiques et dynamiques démographiques affectant les espaces ruraux, avec un focus sur le Sud-Aveyron.

Trois ateliers et une visite ont ensuite permis de partager les témoignages d'élus, d'associations et collectifs d'habitants (PACT 12, Cantercel, HALEM, Terre de liens, la Remoutarié, la Petite Ferme...) ayant déjà réfléchi à ces questionnements. Lors de la dernière journée, une restitution croisée de ces ateliers a précédé une balade montrant les évolutions de l'urbanisme à travers le paysage saint-affricain.

Après la plénière introductive à la salle municipale du Familial, les rencontres ont investi les locaux associatifs du Lieu-dit, d'Idées, de Relier et Radio St Affrique, puis le hameau de Vispens pour une visite et un dîner chaleureux concocté par les habitant-e-s.

Habitat rural, auto-construction et précarité énergétique

Juin / 5 / Ambert (Puy-de-Dôme)

Association La brèche

La typologie de l'habitat rural, les modes de vie, les ressources financières favorisent la précarité énergétique en milieu rural. En tant qu'association d'éducation populaire, nous sommes sensibles à cette question et proposons une journée de rencontre des acteurs de l'habitat pour étudier comment l'auto-construction peut être une voie pour lutter contre la précarité énergétique, en complément des services mis en place par les acteurs publics.

La journée construite autour de nombreux témoignages d'urbanistes, architectes et associatifs a montré la prégnance des préoccupations techniques et environnementales dans le monde du bâtiment ; néanmoins elle a aussi permis de mettre en lumière la dimension sociale du phénomène et de confronter les pratiques des uns et des autres en la matière.

Organisée en partenariat avec l'association Pari des Mutations Urbaines et la communauté de communes du Pays d'Ambert (dans le cadre de la semaine du développement durable), la rencontre s'est terminée par une discussion informelle autour d'un verre, facilitant les échanges et la prise de contacts suite aux interventions.

Une mobilisation progressive dans une ambiance chaleureuse

Le cycle a permis un effet d'entraînement entre les structures organisatrices, avec une mobilisation croissante au fil du temps ; la question de l'habitat a été abordée sous des angles complémentaires liés aux trois territoires concernés. Il s'agissait en effet de saisir des problématiques communes, mais étant plus prégnantes (ou interrogées par les élus locaux) sur les territoires d'action de nos associations, afin de les mettre en lien avec des interrogations et/ou réponses concrètes.

La première rencontre à Brioude a ainsi rassemblé une vingtaine de personnes ; il s'agissait d'un public essentiellement local à la moyenne d'âge plutôt élevée, composé d'une majorité d'acteurs associatifs. Plus de trente participants étaient présents à St Affrique pour le second événement, qui a impliqué des gens sur

des thèmes les intéressant localement mais aussi des acteurs extérieurs au bassin de vie ... Peu d'élus locaux en revanche malgré les invitations.

Ce sont enfin près de quarante personnes qui ont contribué au troisième volet des échanges à Ambert. La journée inscrite dans la Semaine du développement durable a attiré des participants d'horizons divers, avec un nombre important de jeunes et d'architectes.

Au final, l'atmosphère était agréable sur l'ensemble du cycle, une écoute studieuse précédant des échanges parfois vifs mais toujours respectueux dans un cadre propice et à échelle humaine. Nous avons parfois tourné autour du pot ou manqué de temps pour approfondir ; cependant les participants semblent globalement avoir apprécié les rencontres, certains étant même repartis avec de nouveaux projets ou des perspectives communes.





TEXTES À PENSER



Avant-propos

Dans ce corpus de textes, nous avons souhaité apporter des pistes de réflexion émergeant de ce cycle de rencontres. Une de nos pistes concernent la définition des espaces ruraux et leur avenir. Dans notre travail, nous définissons comme œuvrant dans ces territoires, nous les reconnaissons de fait comme spécifiques et traitant de problématiques différentes de celles des aires urbaines. Michel Lussault, géographe, nous dit : « la modalité contemporaine trouve son origine dans ce processus d'urbanisation qui redéfinit tous les cadres d'existence des individus en société, et les modes d'organisation des sociétés elles-mêmes. Cela ne signifie pas que le rural n'a plus d'existence, mais qu'il est inscrit dans ce processus

d'urbanisation mondiale. Or, on reste trop tributaire de vieux schémas de pensée ville-campagne qui ne sont plus pertinents, tout comme l'opposition centre-périphérie». Au regard de cette vision de l'évolution de l'emprise urbaine et de l'essor des mobilités, la notion de rural s'émiette : que reste-t-il aujourd'hui de spécifique ? Peut-on appréhender les nouvelles logiques de construction du monde, reposant sur l'urbain, pour habiter en commun ?

Le rural n'existerait plus ! Où de la difficulté à définir les espaces ruraux

Qu'est-ce que la ruralité ?

Géographe à l'Université Jean Jaurès de Toulouse, Laurence Barthe a brossé un panorama détaillé de ces mobilités en prenant soin de tenter de définir le milieu rural.

Ce dernier fait l'objet d'une résidualisation statistique : à partir du moment où l'on se déplace régulièrement, on serait urbain... Mais plusieurs sociologues et géographes contestent cette vision. B. Kayser insistait sur la faible densité d'habitats et

de constructions, l'importance dans l'occupation de l'espace des cultures et des éléments naturels pour définir ces espaces-ruraux.

Des travaux associés à la DATAR ont proposé une distinction selon 3 types ou usages :

- La campagne ressource (ou rural productif)
- La campagne cadre de vie (résidentielle et/ ou récréative...)
- La campagne nature

Cette vision à dominante urbaine a aussi engendré le concept d'« économie résidentielle », voire présidentielle, popularisé par Laurent Davezies ; les espaces ruraux ainsi qualifiés fonctionneraient sur le modèle du captage de ressources liées à l'installation des individus - et de leurs revenus.

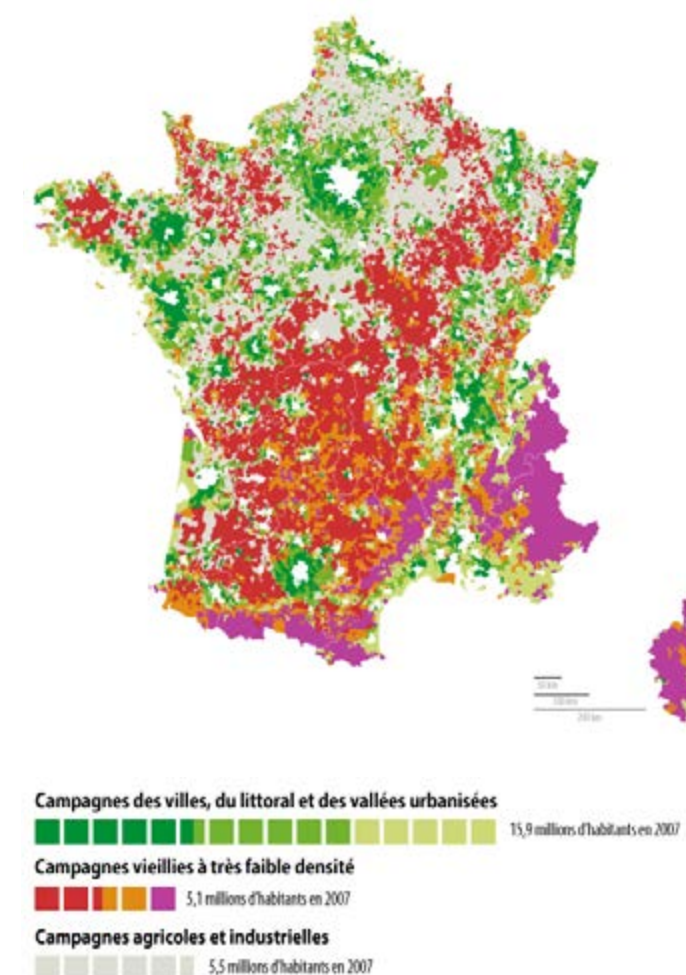
Quoiqu'on en pense, il apparaît que ces espaces sont marqués par une cohabitation et/ou des tensions entre des populations, fonctions et regards variés. Cela peut aller jusqu'à des lignes de fracture dans les espaces où la gentrification et la paupérisation sont les plus élevées...

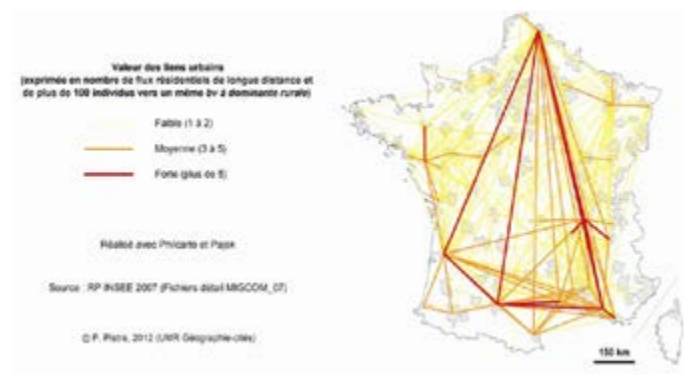
Un essor des mobilités inter territoriales

Laurence Barthe les caractérise notamment par :

- L'existence d'un cycle de mobilités lié au cycle de vie des individus (notion de parcours résidentiel) ; en ce sens, l'enjeu serait plus l'accompagnement des circulations que l'attractivité de son territoire
- Une diversification des formes de mobilité (migrations de travail, familiales, héliotropisme...)
- Un développement de la périurbanisation (entraînant une hausse des distances et temps de déplacements)

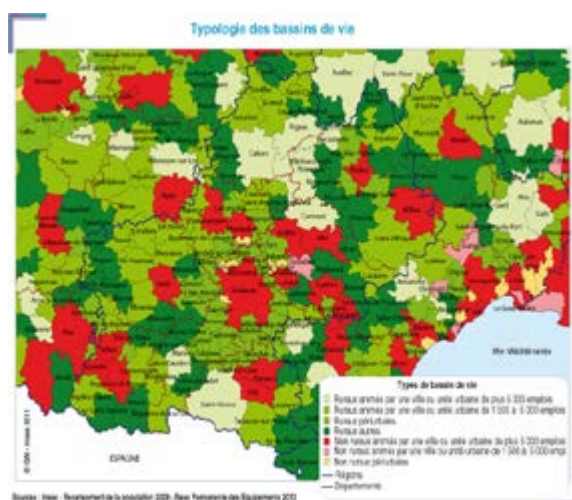
Cela pose la question des modes et formes de logements adaptés : faut-il privilégier des espaces et habitats partagés, avec des installations plus ou moins temporaires ? Des recompositions possibles au niveau de la surface, ou de la répartition entre lieux de vie et d'activité ? Avec quels statuts d'occupation ?





Une autre distinction fondée sur une analyse plus dynamique fait apparaître :

- Des campagnes résidentielles : des bourgs et petites villes y jouent un rôle central comme points d'ancrage des nouveaux arrivants pour les services, la vie associative... (À l'image de St Affrique ou Millau) ; d'autres bourgs intermédiaires en déclin relatif semblent en revanche souffrir de la faiblesse de l'offre du logement et du scolaire secondaire ;
- Des campagnes volontaires, caractérisées par l'importance des initiatives de développement local existantes ou potentielles ;
- Des campagnes hédoniques dont la spécificité reposerait sur la qualité de vie, au niveau des paysages et environnement préservés, mais aussi de la santé, la tranquillité et du bien-être, par opposition à l'agitation des métropoles...



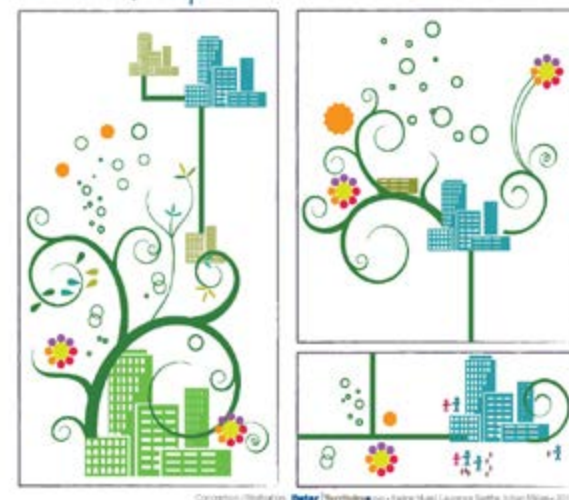
Et le local dans tout cela ?

Un focus est fait sur Midi-Pyrénées puis sur le Sud-Aveyron à la fin de l'exposé : il apparaît notamment que le secteur connaît un important vieillissement de la population compensé par une dynamique migratoire positive. En ce sens, il est proche d'autres territoires du Massif Central méridional, caractérisés par l'installation de jeunes actifs, de retraités, mais aussi d'un public à faibles revenus en quête d'une vie meilleure que celle expérimentée en ville ou dans des contrées aux climats ou traditions a priori moins hospitaliers.

La partie orientale (plateau du Larzac, bassin de Millau) semble plus attractive, sans doute du fait de la présence d'éléments patrimoniaux (culturels et naturels) remarquables, d'un pôle de services et d'une meilleure desserte routière (passage A 75) que le secteur occidental. Elle a enregistré une augmentation de plus

L'avant-scène des villes

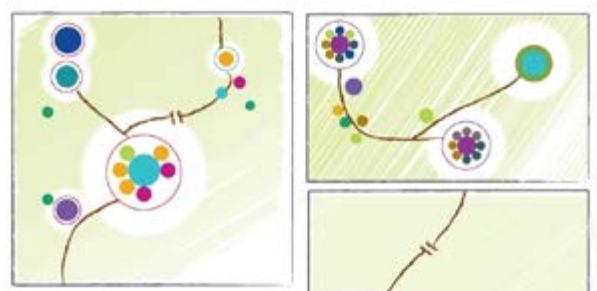
ressourcement, parrainage, contrôle, hyperconnexion, ségrégation, spécialisation, formation, bio-parcs



de 3000 habitants entre 1999 et 2009.

Il existe des visions différentes de ce qui caractérise ces zones rurales : pour certains, elles n'existent plus et ne doivent être perçues que comme une continuité des espaces urbains. Pour d'autres, les territoires de faibles densités sont aussi vecteurs de dynamiques s'appuyant sur ce qui peut être perçu comme des atouts : un accès au foncier rendu possible par le marché immobilier, des espaces de développement d'activités innovantes et respectueuses de l'environnement, la reprise ou la création d'exploitations agricoles, la relocalisation des moyens de production de biens et d'énergie... Il convient cependant de ne pas oublier que certaines des contraintes assimilées généralement uniquement aux villes pèsent aussi sur les campagnes, avec des conséquences lourdes pour les habitants. Nous manquons de visibilité sur ces questions : la pauvreté, l'isolement, l'accès au soin, la précarité... Et ce manque est aussi à l'origine d'un défaut de réponses adaptées.

Les archipels communautaires



Pauvreté en milieu rural

En amont de la projection du film « Se battre » de Jean-Pierre Duret et Andrea Santana, réponses des participants à la question : c'est quoi être précaire ? (la réponse devait se faire anonymement en une phrase)

- Ne pas pouvoir se projeter dans l'avenir
- Être précaire, c'est pour moi, ne pas avoir assez d'argent pour se nourrir et se loger
- Être précaire, c'est ne pas avoir de quoi subvenir à ses besoins primaires
- Être précaire : c'est l'oiseau sur la branche... mais sans plumes, sans ailes
- C'est le regard de l'autre sur ma façon de subsister, sur mon système D
- Pré = avant - charité = charité, soit : avant de « faire la manche »
- C'est ce que la société veut bien t'accorder, pour que tu ne deviennes pas un exclu antisocial (pire, anticapitaliste)
- Être précaire = devoir vivre (ou survivre) dans des conditions non voulues, mais subies difficilement.
- C'est un statut économique ou social ?
- Ça peut être « faste » et pourtant ça renvoie à la pauvreté, pourquoi ?

Intervention d'Agnès Roche, Maître de conférence en sciences politiques – École de droit, Université d'Auvergne

L'objectif de cette étude est d'améliorer l'accès aux droits pour les personnes pauvres en milieu rural. Elle a été réalisée sur trois territoires de montagnes et de plaines dans le Puy de Dôme.

L'un des préjugés sur la pauvreté est de penser qu'elle n'est située qu'en milieu urbain. La pauvreté en milieu rural existe mais elle n'est pas visible et fait peu l'objet d'études de recherche et d'écrit.

Qui sont les pauvres dans les campagnes ?

- Ce sont beaucoup de retraités modestes.
- Des jeunes, avec des profils différents. Ce qui est commun chez eux c'est qu'ils ne sont pas issus de classes supérieures, qu'ils entretiennent des relations difficiles avec leurs parents, leur trajectoire scolaire est souvent malheureuse (sans diplôme ou avec des formations sans débouchés).
- Des travailleurs pauvres avec des emplois parfois stables mais qui en vivent mal. Ils travaillent pour la plupart du temps sur place.

- Des personnes éloignées de l'emploi. Ces personnes ne travaillent pas et ont des histoires de vies très compliquées. Elles subviennent à leurs besoins avec l'aide des travailleurs sociaux.
- Les agriculteurs (héritiers paysans), avec de petites exploitations qui sont vieillissantes où les héritiers modernisateurs qui ont joué le jeu de la PAC mais pour qui ça ne marche pas.
- Les nouveaux paysans, plus diplômés, dont l'activité n'est pas rentable, mais cette situation est choisie, c'est une sorte de sobriété volontaire.

Les personnes sous le seuil de pauvreté (moins de 900 euros par mois par personne) ont peu de revenus et beaucoup de dettes. Leurs points communs sont qu'ils sont inquiets pour l'avenir, mal logés et souvent locataires (avec des situations d'insalubrité, des logements pas ou peu isolés et de fait des problèmes pour chauffer).

Les conclusions de l'étude révèlent que les personnes concernées par ces situations de pauvreté sont issues elles-mêmes de familles pauvres ; ce sont rarement des personnes de classe moyenne qui tombent dans la pauvreté. Cette reproduction sociale serait due à une accumulation de problèmes (de couple, de violence, d'alcool, de dettes...). Quant à l'école, elle ne permettrait pas aux jeunes de sortir de cette pauvreté mais au contraire elle entretiendrait un modèle unique en affirmant ce déterminisme social.

L'étude a permis de constater plusieurs choses :

- Le milieu rural manque d'offres de logements de qualité (chauffables, sans problème d'humidité et avec de la lumière naturelle).
- Les notions de confort étaient très différentes d'une personne à l'autre. Qu'est ce que le confort minimum ? Qu'est ce que l'insalubrité ? Qu'est-ce que l'indécence ?
- L'idée que ces personnes aient accès à une meilleure alimentation (produits frais et locaux) s'est révélée fautive. En effet la plupart vont en ville pour faire leurs courses dans les grandes surfaces.
- L'accès aux services de santé est un vrai problème





agences de gestion de territoire, d'accompagnement, d'encadrement et de formation, architectes, artisans, parcs régionaux, élus des collectivités et élus nationaux et européens.

[...] Un réseau mobilisé pour faire émerger des solutions concrètes

C'est donc avec l'intention d'appréhender la dimension globale que pose la question d'« habiter nos espaces ruraux » que RELIER s'est lancé depuis septembre 2006 dans l'animation d'un grand chantier sur l'habitat. Il s'agissait, en plus de poser les problèmes et les enjeux, de repérer des expériences vécues et de les mettre en lumière : en partant des pratiques des individus on peut construire ensemble un savoir collectif.

Un premier défrichage a révélé des pistes à explorer : sens et définition de « habiter », ancrage, espace vital ; rôle des élus, développement durable, environnement ; création d'activité ; action collectives ; décroisement, démarche ascendante et inter-régionale ; habitat choisi/habitat subi, etc. Ces différentes entrées ont fait l'objet d'un cycle de rencontres nationales organisées dans plusieurs régions du Massif Central : habitat, sens et définition en Languedoc Roussillon, habitat et écologie en Limousin, habitat et rôle des élus en Rhône-Alpes, habitat et démarches collectives en Midi-Pyrénées, habitat et création d'activité en Auvergne.

Dans le souci de trouver des méthodologies de dialogue territorial adaptées à l'accueil de nouvelles populations, RELIER s'est aussi lancé, avec plusieurs partenaires, dans la conception d'un guide pour sensibiliser et former des élus locaux à la problématique de l'accès à l'habitat et au foncier. Enfin, pour aller le plus loin possible dans la valorisation d'expériences locales d'habitat choisi, un travail de portraits de lieux, ou monographies, réunit des équipes d'artistes, architectes et sociologues qui croisent leurs regards et observent, sur une douzaine de sites, le lien habitat-habiter [...]»

Témoignage de Clémence Hervieu animatrice formatrice habitat à dASA

Le sujet de la précarité vient de notre travail au quotidien. En effet parmi les personnes que nous rencontrons au sein ou au travers de dASA, nombre d'entre elles sont désignées ou se définissent comme précaires. C'est un mot à connotation négative, un mot qui fait peur, que l'on n'interroge pas, car trop souvent défini comme un « handicap ». Un mot qui laisse les personnes concernées dans une posture de passivité.

Une définition de la précarité

Texte écrit à partir de notes prises lors de l'intervention de Colas Grollemund sociologue et Coordinateur de projets européens dans l'association Étude et Chantier.

Définitions

Précarité (du latin precarius) : « ce qui s'obtient par la prière »

Définition construite par les participants à la rencontre de Brioude

« Une pathologie sociale, familiale, intellectuelle et/ou matérielle qui induit une incapacité financière, décisionnelle, relationnelle, à l'auto-promotion d'un mode de vie équilibré de l'individu et/ou du groupe »

La définition de la précarité que nous propose Colas Grollemund s'appuie sur des cas d'études menés dans le cadre de travaux de recherche. (Étude sur la pauvreté et les stratégies de survies, étude sur la discrimination dans le logement)

Ce qu'on appelle « précarité », le mot et son usage, correspond à un mouvement social en lien avec la politique des dispositifs. (« Le dispositif lui-même, c'est le réseau que l'on peut établir entre différents éléments », Foucault, Dispositif de Pouvoir)

Les personnes les plus touchées par la précarité aujourd'hui sont les jeunes, les migrants et les atypiques ; pourquoi ?

En ce qui concerne les jeunes : les caractéristiques de ces personnes sont, qu'elles savent faire, qu'elles ont l'expérience et la motivation. Leur problème ; c'est qu'elles n'ont rien pour le prouver. Alors quels sont les moyens à leur disposition ? Une des pistes serait de se faire recommander, il faut qu'elles aient l'air « sympathiques ». Leur relais social, c'est le travail salarié. Le travail évoque la sécurité, c'est la norme. Aujourd'hui, tout est attaché au contrat de travail.

En ce qui concerne les migrants : en quelque sorte, on n'est pas sûr qu'ils soient « humains » ; plus ils donnent des preuves, plus on va les soupçonner de mentir. Il est donc difficile pour eux de se donner une cohérence. Les figures de précarité sont des personnes qui ne peuvent pas apporter les preuves de leur identité pour avoir accès à quelque chose.

En ce qui concerne les atypiques (ex : militant associatif), en opposition aux typiques (ex : un agriculteur traditionnel) : ce sont souvent des personnes hors système. Ces personnes ne sont pas tout à fait crédibles pour l'État.

Pour pouvoir anticiper, l'État a besoin de personnes stables et typiques, celles sur qui il va pouvoir construire. Notre monde moderne raisonne comme cela.

Cela se ressent dans les dispositifs d'insertion / les chantiers d'insertion : les personnes pauvres en insertion, qui sont stables, ne sont pas précaires. De fait, soit on essaie de les chasser de ces dispositifs car elles sont jugées comme profiteuses, soit on essaie de les placer dans des établissements spécialisés. En quelque sorte, on ne sait pas gérer ces personnes, elles perturbent le système.

Ceux qu'on sait gérer, ce sont ceux qui sont en mouvement. Car ils rentrent dans tous les dispositifs et ils sont suivis par un/des travailleur(s) social(aux).

Les travailleurs sociaux sont un des leviers pour faire changer les dispositifs et peuvent donc réellement faire changer les choses. Suite aux dernières élections, ont été supprimées les lignes budgétaires destinées aux métiers de travailleurs sociaux pour rediriger cette argent dans les entreprises. Les questions qui se posent aujourd'hui sont : que vont devenir les non-actifs ? Que vont devenir les travailleurs sociaux ?

En résumé, être précaire n'est pas lié à la richesse ou à la pauvreté. La précarité, ce serait de ne pas pouvoir faire quelque chose, de ne pas en avoir les moyens (susciter la confiance, prouver qu'on est en capacité de...). La précarité est animée par la « peur » et le risque de perdre. C'est un état de basculement, entre deux situations stables, qui provoque de la souffrance, par manque de moyens (manque d'argent, pas de soutien de l'entourage, manque d'outils culturels, etc.)



Une exposition « précaire » - création d'une exposition temporaire sous le thème de la «précarité» lors des rencontres «Se loge qui peut» à Brioude

Balade au centre ville de Brioude avec Elodie Taton (architecte), Marjolaine Villuendas (plasticienne) qui ont animé un groupe autour de la création plastique, du dessin et du collage et Guilhem Vicard (photographe) qui a animé un second groupe par le médium de la photographie.

La matinée s'est déroulée sous forme de déambulation dans les rues de Brioude. Les participants devaient récolter de la matière (photo, dessin, objet...) au cours des promenades afin de s'en servir dans les ateliers de l'après-midi. La balade a laissé le temps à chacun d'observer, de découvrir ou de redécouvrir la ville.

L'auberge espagnole organisée le midi au café lecture La Clef a donné l'occasion à quelques curieux sortant du marché de Brioude de venir manger avec les participants et de poser des questions sur ce qui se tramait là. Un moment convivial qui nous a permis d'ouvrir un peu plus les portes des rencontres.

L'après-midi s'est découpée en trois temps. Un premier temps d'échanges entre les groupes et les intervenants sur ce qui a été ressenti lors de la matinée, sur les éléments forts qui sont ressortis lors des balades. Un second autour de la conception de l'exposition éphémère, son contenu, sa disposition dans l'espace, sa mise en forme. Enfin, un dernier temps sur la mise en place de l'exposition dans le café et son vernissage.

L'exposition temporaire rassemblait les créations des deux groupes dans le même lieu. Les deux approches, l'une plus plastique, l'autre plus photographique ont créé une tension entre les différentes parties de l'exposition. Quelque chose qui dépassait alors l'approche de la précarité. Celle-ci élargissait un peu plus nos réflexions et nos possibilités de définition de la précarité. Elle nous a également donné un support pour provoquer la discussion avec les visiteurs.



Notes/remarques des participants

«L'idée est d'avoir des photos qui perdent de leur sens car on en cache une partie. On change la réalité. La photo est une réalité et là, on offre un propos étranger. On travestit la réalité.»

«La précarité c'est se sentir empêché de sortir d'une situation. On voit qu'il y a beaucoup de bâtis sur Brioude qui sont lourds et qui demandent beaucoup de travail. Où est l'enjeu de la transformation ? Peut-être qu'on n'a pas besoin de ce bâti. Qu'est ce qu'on fait de cet espace qui se libère à part faire des parkings ?»

«Le manque d'imagination nous pousse à ne pas réinvestir les espaces et à mettre des voitures dessus.»

«On a eu l'occasion dans cette balade d'être émerveillés par des choses. On s'est éloigné de la dureté de la réalité et on a essayé de rêver les lieux. Le ludique ouvre les yeux sur une autre réalité.»

Réflexions issues des ateliers de travail des rencontres de Saint Affrique

Atelier - Habitat et création d'activité en milieu rural

Nous étions une dizaine de personnes réunies à cet atelier pour interroger la relation entre habitat, création d'activité et lien au territoire rural. Une partie d'entre nous avait d'abord réfléchi à l'activité qu'ils souhaitaient développer puis ont cherché le lieu le plus adapté, ou bien l'inverse pour d'autres : une personne peut arriver dans un territoire pour une raison quelconque, y habiter et y travailler ou pas, le temps d'y prendre ses marques et de s'y intégrer pour dans un deuxième temps créer sa propre activité.

«Ainsi plusieurs des participants se sont installés progressivement sur leur territoire et ont pu, au fur et à mesure qu'ils apprenaient à le connaître, imaginer ce qu'ils pourraient y apporter. Sophie, par exemple, a œuvré pour l'ouverture d'une médiathèque dans son village, Malou a créé son entreprise de restauration ainsi qu'un café associatif et Nadia travaille encore à définir son futur projet d'activité.»

Les principales questions évoquées concernaient le lien avec le milieu préexistant, notamment les habitants, agriculteurs ou néo-ruraux, et les élus locaux. Pour Olivier qui cherchait un lieu pour développer son projet d'agrotourisme, il est nécessaire de prendre en compte la dynamique politique et sociale de la commune où l'on s'installe, car cela a souvent un poids important lors de la réalisation du projet. Un contexte favorable où des élus et habitants volontaires sont prêts à aider le nouvel arrivant pour faciliter son installation et la réalisation de son projet est en effet primordial.

C'est pourquoi nos discussions se sont rapidement orientées vers l'implication et la relation avec les responsables politiques locaux. Ce point est ressorti comme un levier pour favoriser l'accueil des nouveaux arrivants et la création d'activité. Les élus locaux peuvent en effet faciliter la recherche d'un terrain et d'un logement ou l'accord d'un permis de construire, soutenir le porteur de projet en l'accompagnant et en l'aidant par exemple à obtenir des subventions, etc. Des structures d'accompagnement des porteurs de projet comme l'association IDEES jouent également un rôle fondamental pour compléter l'action des responsables politiques. C'est pourquoi nous avons insisté sur l'importance de développer des partenariats entre ces structures associatives et les collectivités qui leur donneraient plus de visibilité.

Une réelle politique d'offre de logements est un autre levier important cité au cours de cet atelier : proposer

des logements passerelles aux nouveaux arrivants pour leur permettre de « tester » le territoire avant de s'y installer, réaliser des inventaires quantitatifs et qualitatifs de logements vacants et contacter les propriétaires pour avoir une image précise de l'offre potentielle en logements, donner la priorité de l'accès à une habitation à un arrivant souhaitant développer son activité comme c'est le cas lors d'une installation agricole. De telles politiques volontaires sur la question du logement sont un atout majeur pour accueillir de nouveaux arrivants et de nouvelles activités.

LOGEMENT PASSERELLE
PAYS DE LA FAYETTE
Un territoire ouvre **GRAND** ses bras

Enfin, au cours de cet atelier, nous avons beaucoup insisté sur la nécessité de mieux communiquer sur le profil des nouveaux arrivants, leurs attentes et l'intérêt de les accueillir pour maintien d'une vie sur le territoire. Il faut dépasser les clichés et montrer que les nouveaux arrivants sont en majorité des jeunes actifs (cf le diagnostic réalisé sur le PNR des Grands Causses) ; ils ne choisissent pas le territoire uniquement pour son bassin d'emploi, mais aussi et peut-être d'abord pour sa qualité de vie, et ces nouveaux habitants participent au maintien des services, des classes dans les écoles et au dynamisme associatif et économique. Il est essentiel de concevoir les politiques locales de manière à ce que les gens restent vivre sur le territoire.

Pour cela, il faut tout d'abord revaloriser l'image du territoire. En effet, beaucoup de communes en déprise souffrent d'un manque d'imagination et, persuadées qu'elles n'ont rien d'attirant, se dénigrent elles-mêmes, n'agissent pas et limitent ainsi les possibilités d'installations. Dans une étude du CGET sur les leviers pour l'innovation en milieu rural, la culture du droit à l'échec est mise en valeur, c'est-à-dire le droit d'oser expérimenter de nouvelles choses. Cette idée est apparue comme clé pour penser autrement le développement des territoires. Il y a aussi parfois une certaine méfiance des habitants vis-à-vis des nouveaux arrivants ; là encore c'est le rôle des élus et des associations de communiquer de manière à ce que cet accueil soit perçu positivement. A nous de rappeler aux élus et à la population le cercle vertueux reliant la qualité de vie, l'accueil de nouveaux habitants et le développement économique.

Atelier - Projets collectifs d'habitat, maintien et installation dans les campagnes

Cet atelier a privilégié une approche sensible plutôt que théorique de la question de l'habitat groupé. Les participants se sont laissés embarquer avec plaisir dans l'écoute et le partage de trois récits d'aventure collective et de construction de lieux de vie : deux dans le Sud-Aveyron et un dans la région de La Chaise-Dieu.

La réalité du territoire et le vécu des habitants sont apparus comme étant les critères indispensables d'une installation ou d'un maintien en milieu rural. Comme l'a souligné l'un des participants : « On ne construit pas sur les discours, mais sur les pratiques ». Malgré les divergences de territoires, de types d'habitat, de nombre d'habitants, les trois témoignages ont fait émerger des pratiques communes. « L'humain est au cœur du sujet » a-t-il été dit, et, effectivement, l'importance des relations humaines dans les expériences d'habitat collectif a été validée par tous.

A partir de là, plusieurs notions clés ont éclos : la bienveillance (nécessité d'un temps d'observation mutuelle sain, écoute de ses propres besoins et de ceux des autres), la confiance (savoir lâcher prise, quitter son « bagage culturel individuel », faire preuve de simplicité, souplesse et fluidité), la culture du vivre ensemble (ouverture et communication : capacité à parler, à s'exprimer, à se réunir, à écarter le non-dit et à éviter le repli sur soi, (la tribu) et la solidarité (mettre en commun, travailler collectivement)). Les mots ne servent à rien s'ils ne sont pas vécus dans la chair et s'ils sont utilisés comme étendards.

C'est également ce qui a été exprimé par les participants qui ont largement insisté sur le fait qu'habiter collectivement était d'abord un mode de vie et en aucun cas le respect d'une quelconque charte ou autre approche politique ou idéologique. L'accent a été mis sur l'expérimentation, le droit à l'erreur, parfois même

en étant en marge de la légalité, même si l'objectif final est de travailler avec les collectivités territoriales et de régulariser toute installation. Enfin, accepter cette idée que rien n'est définitif : il faut savoir exprimer l'évolution du projet, retenir que c'est le projet qui doit s'adapter à l'évolution de la vie des habitants. Il n'y a pas de recette miracle, pas de modèle à suivre : chaque collectif doit créer son propre habitat.

Le travail du samedi matin a consisté à dégager des réflexions de la veille des pistes d'action permettant de manière concrète l'installation (ou le maintien) de projets collectifs d'habitat sur nos territoires ruraux. Trois axes se sont dessinés :

- Donner la possibilité de tester la vie en habitat collectif avant toute installation définitive ;
- Comprendre la nécessité de dépasser les barrières culturelles propres à chacun ;
- Créer des espaces de discussion et de partage afin d'essayer la pratique des habitats collectifs en milieu rural.

Pour répondre au premier axe, il est nécessaire de créer et développer des logements test, type logements passerelles, dans les lieux de vie collectifs existants, ces logements test pouvant concerner l'habitat participatif, l'habitat léger ou les deux à la fois.

Répondre au second axe consiste à se familiariser avec les notions d'écoute bienveillante, de lâcher prise, ce qui est d'abord un travail à faire sur soi. Les associations d'éducation populaire ont un rôle à jouer dans l'apprentissage de la pratique de ces notions.

Enfin, pour mettre en place le troisième axe, il est nécessaire de solliciter les associations, de travailler avec les collectivités territoriales et de créer des réseaux entre les différents territoires de manière à populariser et multiplier la pratique de l'habitat groupé.

Atelier - Habitat social et mobilités rurales, quelles initiatives, quelles logiques ?

Une politique sectorisée et des financements limités pour l'habitat en milieu rural

Il n'y pas véritablement une politique de l'habitat en France mais plutôt un empilement de logiques sectorisées et de réglementations, ce qui rend difficile une vision globale. En terme de financement, si l'on fait abstraction des programmes de défiscalisation sur l'immobilier - difficiles à chiffrer et dont les effets sont largement critiqués (programme de Robien...). L'intervention de l'État sur le logement représente environ 22 milliards d'euros par an, dont les trois quarts passent par l'ALS et l'APL*. Or, une grande part de ces aides profite finalement aux bailleurs privés, le marché étant peu encadré. Moins d'un milliard va sur les programmes HLM ou d'appui aux populations modestes.

Les acteurs du logement social

Le monde HLM se décompose en 2 familles d'acteurs : les OPH (ou « Offices »... Publics de l'Habitat) liés à une collectivité locale de rattachement, avec une vision politique du territoire, et les SA (Sociétés Anonymes) avec une activité économique fondée sur une analyse commerciale et souvent structurée à un niveau régional (Sud Massif Central Habitat par exemple).

En marge, il existe d'autres familles d'opérateurs positionnés sur l'habitat solidaire ou très social à l'image des PACT avec des déclinaisons variables selon les départements.

L'État a pu aider les collectivités volontaires des territoires ruraux à accueillir de nouvelles populations et maintenir leur démographie par le logement social quand il en fixait les budgets. Aujourd'hui, l'affectation de fonds est décentralisée au niveau régional et la majorité des enveloppes sont fléchées vers les zones dites « tendues » se concentrant sur les grandes aires urbaines et les littoraux ; c'est davantage sur les politiques dites d'amélioration de l'habitat que les territoires ruraux peuvent encore mobiliser les dispositifs existants.

Des solutions inadaptées aux besoins des personnes à faibles revenus

Les crédits de l'ANAH¹ permettent de mettre en place des logements de bonne qualité sur le plan technique mais en nombre très insuffisant, et avec une répartition inadaptée par rapport aux besoins des campagnes... De plus, le niveau de subvention est conséquent (de l'ordre d'un tiers de la dépense) pour un conventionnement comme logement social limité à 10 ans.

Si elle permettent d'éviter de concevoir de nouvelles passoires énergétiques, les réglementations récentes telle que la RT2012² pour les nouvelles constructions poussent parfois à la surenchère technique. Or la question de l'usage des habitants est fondamentale ; un travail d'accompagnement facilite une meilleure appropriation des équipements et une évaluation de la situation dans le logement, mais il n'est toujours évident à mener : il nécessite des compétences socio-techniques réelles et une bonne distance avec les locataires pour éviter de glisser vers le contrôle social...

Paradoxalement, de nombreux logements sont vendus en ligne sans analyse de besoin et construits dans des campagnes où les contraintes sont faibles pour les investisseurs... « Le logement social tend à devenir un produit immobilier ordinaire accessible aux classes moyennes » (chuchotement de participant).

Le soutien à l'accession à la propriété reste par ailleurs la ligne prépondérante en France quelle que soit la couleur politique en place depuis 50 ans. Et ce malgré la paupérisation de petits propriétaires endettés et parfois bloqués dans des logements devenus invendables.

La politique des petits pas et du faire ensemble face aux tendances uniformisatrices

Face à la dévaluation effective des centres-bourgs, des politiques de réhabilitation ou renouvellement sont entreprises ; si elles peuvent être fondées au vu de l'état des logements (dignité, confort, salubrité), les ménages

qui habitent ou aspirent à s'installer dans ces quartiers ont du mal à suivre les augmentations de loyers ou prix d'achat qui les accompagnent.

La patrimonialisation à l'extrême de certains secteurs est évoquée comme frein au logement des catégories modestes, mais aussi à l'innovation architecturale. « Comment faire pour créer des espaces vivables, vivants, accessibles et adaptés à son environnement proche ? » (chuchotement de participant).

À côté, le développement des zones pavillonnaires pose de nombreuses questions en terme de coûts pour la collectivité et ses habitants (augmentation des distances parcourues, dessertes et réseaux), d'urbanisme (uniformisation du paysage, lien social réduit), de durabilité des matériaux. Des contre-exemples existent, néanmoins la périphérie des villes moyennes reflète souvent la stratification sociale dans le paysage...

L'habitat léger apparaît ou ressurgit ici et là comme une forme d'adaptation, voire de redétermination pour les personnes sur les listes d'attente des logements sociaux... ou ne souhaitant pas y recourir. D'autres se lancent dans l'autoconstruction (ou l'autoréhabilitation) sans être forcément préparés ou entourés... En tout cas, de nouveaux métiers ou modes de faire apparaissent, intégrant davantage les habitants dans la conception et la gestion des habitats, y compris dans les logements sociaux.

Au final, il semble plus souhaitable de réaliser de petites opérations régulières - en lien avec les bénéficiaires, accessibles au bon endroit et au bon moment, que de gros investissements limitant l'appropriation des usagers et les possibles évolutions.



¹ Agence Nationale de l'Amélioration de l'Habitat

² Réglementation Thermique : <http://www.developpement-durable.gouv.fr/La-RT2012-un-saut-energetique-pour.html>

Article de François COTTREEL, chargé de mission de l'association PADES autoproduction.

Le PADES existe depuis une petite vingtaine d'années, (créée en 1996) à l'initiative de deux personnes Guy Roustang et Daniel Cérézuelle. L'objet de l'association est la promotion de l'autoproduction comme outil de développement social. Ce que nous entendons par autoproduction, c'est la création de biens et de services pour soi et son entourage sans contrepartie monétaire. Ainsi, nous sommes tous autoproducteurs lorsque nous entretenons notre logement, bricolons pour l'améliorer (ou l'autoconstruire), préparons un repas, cultivons notre potager...

Mais nous ne sommes pas tous égaux en matière d'auto-production. En effet, des personnes sont privées de la possibilité de faire par elles-mêmes pour diverses raisons : méconnaissance des gestes techniques, manque de confiance en soi, manque d'outils ou encore manque d'espace pour mettre en œuvre leurs savoir-faire. L'auto-production peut ainsi être une cause de plus d'inégalité sociale voire de double peine.

Pour autant, il n'y a pas de fatalité ! Pour restaurer et consolider la capacité des publics en difficulté sociale à faire par eux-mêmes, des associations ont créé des jardins familiaux de développement social, des ateliers cuisines, des ateliers de réparation de meubles, des chantiers d'auto-réhabilitation du logement. Mais cet accompagnement, qui est à la fois technique et social, ne s'improvise pas : il faut des méthodes et de la rigueur.

La vocation du PADES est donc, depuis sa création, de promouvoir l'auto production accompagnée comme outil de développement social et de solidarité.

L'autoréhabilitation accompagnée (ARA) et sa contribution à l'amélioration énergétique des logements

Des opérateurs associatifs tels que les Compagnons Bâtisseurs, des associations spécialisées dans l'insertion de publics par le logement, des CCAS proposent à des familles en situation de marginalisation ou d'exclusion sociale un accompagnement technique et social pour réaliser par elles-mêmes des travaux d'amélioration dans leur propre logement. Selon l'état du logement et les capacités du ménage il peut s'agir de travaux de second œuvre ou de travaux plus légers d'entretien locatif, d'aménagement et d'embellissement. Bien souvent cela inclut des travaux d'amélioration thermique et énergétique du logement et de maîtrise des fluides. Les bénéficiaires sont assez divers : locataires du parc privé ou du parc social, propriétaires occupants précarisés.

Dans les deux tiers des chantiers des enfants sont concernés.

Les enjeux sont considérables. Ils permettent de :

- Maintenir les occupants dans les lieux. Il n'est pas toujours possible, ni souhaitable de reloger les ménages mal logés. Il est donc important de les aider à rester dans les lieux, mais dans des conditions décentes.
- Prévenir les risques sanitaires. Il est moins coûteux de prévenir que de guérir. Un chantier d'autoréhabilitation accompagnée permet de corriger ou de réduire les facteurs matériels de risque sanitaire. Les personnes mal logées ont souvent tendance à s'isoler ; elles ont souvent des problèmes de santé chroniques qui ne sont pas traités. À l'occasion du chantier, l'animateur technique passe beaucoup de temps dans le logement, il peut établir une relation de confiance avec les occupants et peut faciliter, s'il y a lieu, leur mise en relation avec des professionnels de santé. En 2010, nous avons réalisé une étude avec un médecin de santé publique auprès de personnes qui s'étaient engagées dans un chantier. Pour la plupart des bénéficiaires, des pathologies parfois lourdes apparaissaient qui étaient en lien avec l'habitat (enfants asthmatiques, troubles psychiatriques, manque d'énergie...).
- Faire face à la montée de la précarité énergétique. De nombreux ménages mal logés et disposant de très faibles ressources, sont souvent contraints de se sous-chauffer, ce qui risque d'un côté d'accélérer la dégradation des logements, voire du bâti, et d'un autre côté d'aggraver de manière dramatique les conséquences sanitaires et sociales du mal logement. Nombreux aussi sont ceux qui utilisent des équipements dangereux (poêle à pétrole lampant etc.) plutôt que d'avoir des consommations excessives. Et si l'on ne se sous-chauffe pas dans des logements mal isolés et mal équipés, alors il en résulte des surconsommations et des dettes d'énergie. Les chantiers d'autoréhabilitation accompagnée sont l'occasion de diminuer significativement la précarité énergétique en améliorant l'isolation ou en installant des équipements plus performants, économes et sûrs.



ALTERNATIVES/INITIATIVES



- Éviter une dégradation irréversible du bâti. Les coûts financiers du déficit de savoir habiter sont considérables. En milieu rural comme en ville, dans de l'habitat ancien comme dans des pavillons récents, beaucoup de propriétaires occupants ou de locataires ne maîtrisent pas les savoir-faire indispensables pour entretenir, réparer et éviter la dégradation de leur logement.
- Faire en sorte, grâce à des chantiers d'autoréhabilitation accompagnée, que ces logements restent habitables, c'est maintenir un patrimoine existant ; c'est éviter de démolir et rebâtir ; c'est économiser.
- Responsabiliser les occupants. La participation active à un projet d'amélioration puis à sa réalisation favorise l'acquisition de gestes techniques et de savoir-faire pratiques, alors qu'ils ont souvent le sentiment de ne pas savoir faire les choses, d'être des déqualifiés. Les bénéficiaires comprennent mieux comment utiliser les divers équipements. Le chantier fournit une occasion de rappeler les droits et les devoirs inhérents à l'usage d'un logement, et de rétablir des liens normaux entre bailleurs et propriétaires. Le chantier, basé sur le faire par soi-même, favorise l'autonomisation des ménages et la rupture de cette culture de la dépendance qui est si souvent déplorée chez les usagers de l'aide sociale.
- Rétablir les liens sociaux. Les ménages mal logés ont tendance à se replier et à se marginaliser. Le chantier d'autoréhabilitation accompagnée établit des liens de coopération avec l'animateur technique mais aussi des liens d'entraide et d'échange de services avec la famille élargie ou le voisinage. La transformation du logement favorise une transformation de l'image de la famille car l'environnement social et institutionnel peut voir qu'elle fait des efforts pour reprendre sa vie en main. Fière du travail qu'elle a su effectuer, la famille n'a plus honte de son chez-soi, et ouvre sa porte.
- Favoriser la mise en activité. Pendant le chantier, le bénéficiaire mobilise son énergie et ses ressources. Après le chantier, fort d'un renouveau d'énergie, d'une confiance en soi et d'une autonomie accrue, le bénéficiaire aura une capacité plus grande à se projeter dans l'avenir. Il sera mieux armé pour faire face à ses autres difficultés : engager des démarches pour clarifier sa situation administrative ou financière, mieux prendre en charge sa santé, ou encore reprendre un projet professionnel en panne.

En s'appuyant sur l'ARA très sociale, on peut, à certaines conditions, développer une ARA tous publics afin de participer à l'atteinte des objectifs du Programme de Renovation Energétique de l'Habitat. Cela ouvrirait de nouvelles perspectives pour l'ARA avec probablement la naissance d'un nouveau métier.

Les centres bourgs anciens

Texte écrit par l'équipe du Pari des Mutations Urbaines, suite à leur travaux d'études sur le centre ville d'Ambert.

Le centre ville d'Ambert : la morphologie d'un escargot, comme on pouvait le concevoir au Moyen Âge, des placettes propices aux rencontres et des rues sinueuses parfaites pour la flânerie, de très beaux jardins à l'extérieur, dont des jardins partagés bien comestibles ! Ce centre a l'avantage de permettre des déplacements

à pied, à vélo - vers les écoles, les équipements publics ou de nombreux commerces. Alors que la communauté de communes du bassin d'Ambert s'engage dans la réalisation d'un Plan Local d'Urbanisme Intercommunal, amorçant un travail important sur la réduction des terrains constructibles en zones excentrées, notre équipe d'architectes, urbanistes et graphistes, travaille en résidence durant six mois, sur des pistes d'actions afin que le centre bourg retrouve de sa vitalité.

La ville est maintenant depuis plusieurs années dans un processus «d'embellissement», avec quelques efforts sur l'aménagement des places, la circulation et le stationnement, et des aides au maintien du commerce de proximité... Tandis qu'une amélioration générale de l'état du bâti nous paraît bien plus lointaine.

Ce n'est pas que le potentiel manque, bien au contraire ! On trouve d'ailleurs des maisons bien rénovées, mais on commence à se dire qu'elles sont le fruit d'un travail lent (souvent mené par des retraités), onéreux (certains aménagements tirent vers un investissement de l'ordre de 2 500 € / m²), et réalisé en grande partie par le

propriétaire lui-même (des personnes souvent issues des métiers de la construction). Si l'on regarde de plus près les rénovations portées par la collectivité ces dernières années, on constate que les problèmes d'insalubrité se sont simplement reportés sur d'autres secteurs du centre. Les logements rénovés sont désormais occupés par des ménages avec plus de moyens. Les rénovations



“
Lorsqu'ils m'ont installé le chauffage,
ils ont dû passer par des murs
de plus d'un mètre ”

de bâtis anciens dans le centre sont donc portées par des ménages qui ont «les moyens» (financiers, connaissances techniques...). Une illustration simple en est le prix : une maison à retaper dans le Centre est de l'ordre de 60 000€ tandis qu'une bâtisse à retaper dans les hameaux peut se trouver à 10 000€.

Ce qui nous amène à une caractéristique d'Ambert qui n'est pas visible au premier abord : elle est la seule ville dans un réseau de villages et de hameaux, à proposer autant de logements en location, avec des prix très variables dont des prix très bas... La précarité se situe davantage à Ambert sur les logements en location, avec quelques cas de marchands de sommeil. D'après nos mille et une rencontres lors de notre travail en résidence, nous estimons que certains propriétaires ont laissé leur maison vacante pendant de nombreuses années pour des raisons diverses qui parfois se superposent : manque de motivation (ne rien faire ne coûte rien), manque de connaissances sur ce qui pourrait plaire, ou par peur de ne pas rentrer dans leurs frais vu la fragilité de l'économie locale.

L'habitat précaire est donc encore bel et bien présent sur le centre ville d'Ambert. Ce qui nous motive encore, c'est que ces bâtiments superbes, très souvent abandonnés, peuvent offrir des conditions de vie adaptées à certains ménages en difficulté : on peut en effet lister la diminution des coûts liée à la mobilité, la proximité des services, des gains de chauffage liés à la mitoyenneté, ou la proximité d'un tissu social riche. D'un point de vue collectif, c'est

un quartier de vie qui mérite d'être réinvesti, rénové, revisité, avant qu'il ne tombe trop en ruine.

«De ce constat, nous cherchons des pistes, des idées, qui permettraient de mieux vivre ici : comment mieux aiguiller et inciter les propriétaires bailleurs et habitants à améliorer leurs biens ?
Et comment permettre aux locataires de s'investir dans l'amélioration de leur logement ? Peut-on trouver des solutions collectives pour ces rénovations ?»

Pour les bâtiments dans un état sain, dont la toiture et les murs tiennent encore debout, il y a de quoi imaginer des solutions astucieuses, et cette journée autour de l'habitat et la précarité nous a apporté un échantillon de pistes pertinentes. Le développement d'un nouveau métier, celui d'accompagnement à la maîtrise d'œuvre, prendrait par exemple ici tout son sens.

En revanche, pour les travaux de gros œuvre, une intervention de la collectivité ou d'un porteur / financeur «expert» s'impose. Certains suggéreraient une opération « tiroirs », dont le gros œuvre serait pris en charge par des financements publics ou du mécénat, et les aménagements intérieurs laissés à la charge de propriétaires en SCI ou en acquisition individuelle. En dernier recours, si l'on devait faire tomber les quelques bâtiments en état de ruine, la ville pourrait s'aérer par endroit, retrouver les jardins qui ont peu à peu été remplacés par les routes, parkings ou de nouvelles constructions de grandes tailles...

Quelle forme peut alors prendre ce chantier de déconstruction / reconstruction ? Comment le vivre positivement ? Comment saisir la chance de recréer de manière concertée et active, des lieux extérieurs de vie, qui dans une petite ville touristique, seraient pour une fois destinés à autre chose qu'à consommation ?



Les dispositifs de soutien à l'amélioration énergétique de l'habitat

*Article écrit à partir de l'intervention de Kévin Daffix
technicien habitat-ambassadeur efficacité énergétique,
PACT Puy-de-Dôme.*

Les difficultés liées à la précarité énergétique prennent une importance toute particulière dans le Puy-de-Dôme en raison des caractéristiques physiques sociologiques du département.

A l'exception du Pays du Grand Clermont, les territoires du département se caractérisent par un type d'habitat très spécialisé constitué par des maisons individuelles de grande taille, anciennes, habitées par des propriétaires occupants.

L'objectif de la lutte contre l'Habitat Indigne et de la lutte contre la Précarité Énergétique est d'adapter les logements au vieillissement, aux handicaps et d'accroître l'offre de locatif social.

Territoire

La topographie accidentée du Puy-de-Dôme est à l'origine de fortes amplitudes thermiques, avec de nombreux territoires présentant un climat rigoureux en hiver. On observe un nombre important de logements vétustes et mal isolés.

Selon les données Filocom 2007; près de 36 000 ménages ont des revenus respectant les plafonds de ressources de l'ANAH (60% d'entre eux ont des ressources très modestes).

Plus de 70% résident dans une maison individuelle construite avant 1975.

Descriptif social des ménages

La majorité des demandeurs est entrée dans les lieux il y a moins de 15 ans. Nous pouvons constater qu'une demande de subventions sur quatre (24%) concerne un logement acquis il y a moins de 2 ans.

En moyenne les propriétaires sont entrés dans leur logement il y a 18 ans (1996).

Les ménages se répartissent selon 3 tiers :

1 tiers des personnes vit seule

1 tiers vit à 2 (couples, familles monoparentales)

un peu plus d'un tiers vit dans un foyer composé de 3 à 8 personnes.

En moyenne nous comptons 2,4 personnes par logement.

Les financeurs

Agence Nationale de l'Habitat:

L'Agence Nationale de l'Habitat intervient sur différentes thématiques :

- Autonomie : pour des plafonds de ressources modeste et très modeste, travaux d'autonomie (douche, monte escalier...). 35 à 50% d'un plafond de 20 000 € de travaux HT.

- Précarité énergétique : pour des plafonds de ressources très modestes, travaux d'économie d'énergie (Isolation mur R=3,7, chaudière, VMC...), gain énergétique de 25% minimum. 50% d'un plafond de 20 000 € de travaux HT, prime de 2 000 €.
- Habitat Indigne : pour des plafonds de ressources modestes et très modestes, travaux permettant de sortir de l'état de dégradation (électricité, toiture...), logement très dégradé ou insalubre. 50% d'un plafond de 20 000 à 50 000 € de travaux HT, prime éventuelle de 1 600 à 2 000 €.
- Locatif conventionné : pour des plafonds de loyer, plafond de ressources des locataires, engagement d'une durée de 9 ans, logement très dégradé ou gain énergétique de 35% au minimum. Obligation d'être en étiquette énergie D ou mieux. 25 à 35 % d'un plafond de 750 à 1 000 €/ m² de travaux HT, prime éventuelle de 1 600 €.

CONSEIL GENERAL (aides non systématiques)

Plusieurs aides possibles :

- Avance remboursable : avec plafond de ressources, pour au moins 15 000 € de travaux TTC. Prêt à taux zéro de 3 000 €.
- FAPOD (pour les propriétaires les plus en difficulté) : sur les plafonds de ressources de l'ANAH, avec enquête sociale. Subvention de 1 500 € et/ou prêt à taux zéro de 1 500 €.
- DOUBLEMENT PDI (pour les propriétaires les plus en difficulté) : c'est une aide ANAH, concernant les bénéficiaires de minima sociaux. Double l'aide ANAH (sur anciens critères).

COLLECTIVITES

Primes aux économies d'énergie

Pour des plafonds de ressources très modeste, en complément de l'aide ANAH, 500 à 1 000 €.

Primes spécifiques

Certaines collectivités apportent des aides sous conditions (façades...). Exemple : Communauté de Courpière 1 500 € pour les chaudières à granulés (sous conditions).



CAISSES DE RETRAITE (CARSAT, RSI, CNRACL, MSA...)

Certaines caisses de retraites apportent des aides sous conditions (ressources, travaux...). Aides destinées aux personnes retraitées, à l'exception de la Mutualité Sociale Agricole qui peut participer pour des ressortissants en activité. Exemple: La MSA jusqu'à 1 000 € de subventions et/ ou 4 500 € de prêt (sous conditions).

CREDIT D'IMPOT (RGE)

Des travaux d'économies d'énergie et d'autonomie, nécessitent le respect des critères thermiques. Le calcul du Crédit d'impôt déduit les aides publiques. 30% de la fourniture TTC (plafond de travaux). Travaux d'isolation 30% de la fourniture et de la main d'oeuvre TTC (plafond de travaux).

ECO PTZ

Nécessite de cumuler 2 à 3 postes de travaux et de respecter les critères thermiques. Prêt à taux zéro de 20 000 à 30 000 €.

Revente des Certificats d'Economie d'Energie

Aides octroyées par les organismes pollueurs, avec respect des critères thermiques et de qualification. Non cumulable avec les aides de l'ANAH (habiter mieux) : L'artisan doit en informer le propriétaire. Montants d'aide très variables.

Pour être éligible aux aides

Les travaux ne doivent pas avoir débutés avant l'accord de financement.

Les travaux doivent être réalisés par un artisan (fourniture et pose).

La revente des Certificats d'Economie d'Energie n'est pas cumulable avec les aides de l'ANAH.

Les devis et factures devront être détaillés et les critères thermiques devront être indiqués (détailler fourniture et pose).

Attention au taux de TVA réduit pour certains travaux.

Enseignements des impacts des programmes

Nous remarquons une hausse du nombre de contacts à partir de mars 2013, date de l'annonce de la nouvelle réglementation ANAH, plus favorable, et de la fin de la phase de communication auprès des collectivités et circonscriptions.

Nous notons qu'au cours de la seconde année les demandes ont augmenté sur la quasi-totalité des Communautés de communes.

123 des 419 dossiers déposés (29%) ne pouvaient pas faire l'objet d'une demande de subventions avec le projet initial du propriétaire occupant, le gain énergétique n'étant pas suffisant.

Plus de la moitié des propriétaires qui effectuent une demande d'aides pour des travaux d'économies d'énergie fait réaliser davantage de travaux que ceux prévus initialement dans leur projet.

36% des dossiers obtiennent juste le gain suffisant, entre 25 et 29%, pour bénéficier des aides du programme. Le gain moyen de l'ensemble des dossiers déposés est égal à 41%. Le gain énergétique le plus élevé enregistré est de 86%.

Depuis le début du programme (2 ans) le coût moyen de travaux n'a jamais varié (20 450 € TTC). A contrario, le montant moyen des subventions a augmenté. Le montant de prêts sociaux moyen a fortement baissé sur ces deux années.

Volume de travaux générés

L'opération d'amélioration de l'habitat génère avec les travaux subventionnés sur les deux premières années un montant de travaux total de 8 906 693 € (sans les autres travaux). Ce montant s'élève à 9 057 999 € si nous intégrons les dossiers Propriétaires Occupants autres travaux. Il n'est cependant pas possible d'évaluer le montant de travaux réalisés par des propriétaires bailleurs, sans aide, dans le volet Habitat Indigne.

Ainsi ce programme aurait permis le maintien ou la création de 159 emplois (57 000 €/emploi maintenu ou créé) dans les entreprises du bâtiment. Une majorité d'entreprises locales : 89 % des entreprises sont issues du département du Puy-de-Dôme.

Depuis le début du programme, 38,5% des propriétaires ayant fait une demande d'aides ont terminé leurs travaux.

Une enquête de satisfaction a été envoyée à l'ensemble des propriétaires dont les travaux ont été terminés en 2012 et 2013.

Ces propriétaires ont désormais suffisamment de recul dans le temps pour pouvoir évaluer la plus-value réalisée :

- 67% des propriétaires ayant répondu, déclarent avoir eu une sensation de froid dans leur logement avant les travaux.
- Seuls 3% ont toujours une sensation de froid après les travaux.
- En moyenne les occupants déclaraient chauffer à 19,5°. Désormais la température moyenne serait de 20,5°.
- Seulement 27% des demandeurs souhaitent réaliser de nouveaux travaux. 70% d'entre eux n'avaient pas les fonds nécessaires pour intégrer ces travaux à leur premier projet.
- Concernant les artisans : 83% des propriétaires occupants déclarent être satisfaits par la finition des travaux et 56% sont satisfaits par les délais pour la mise en place et/ou la réalisation du chantier. Seuls 3% sont insatisfaits par le travail de l'artisan.
- 87% des propriétaires déclaraient avoir une facture de chauffage supérieure à 100 €/ mois.

Spatialiser la transition énergétique, vers la production d'écosystèmes énergétiques territoriaux en milieu rural

**Article rédigé par Mathilde Chamodot, Architecte
DE - DSA terre - Docteur en architecture
Post-doctorante Unité de recherche AE&CC-ENSAG**

Cette présentation était celle d'une recherche en cours, portée conjointement par l'Unité de recherche « Architecture, environnement & cultures constructives » de l'école d'architecture de Grenoble et le réseau « Espace rural & projet spatial ». Cette recherche s'est déroulée dans le cadre d'un programme interdisciplinaire de recherche initié par le Ministère de la Culture et de la communication (Ignis Mutat Res). Il s'agit d'une recherche prospective, qui questionne les évolutions spatiales impliquées par la transition énergétique dans les espaces ruraux et dont l'objectif est de faire émerger des pistes de renouvellement de nos pratiques d'aménagement.

Le terrain d'étude est le territoire de la commune d'Ambert, rural, relativement enclavé et dont la population diminue et vieillit. Cette commune est caractérisée par un centre-bourg médiéval très dense où la vacance et la vétusté sont importantes, et par un étalement urbain au détriment des terres et paysages agricoles. L'utilisation de la voiture y est massive. Ambert et le Livradois-Forez ont des atouts pour attirer de nouvelles populations. Territoire de petite et moyenne montagne, avec un caractère rural marqué, la commune dispose d'importantes ressources humaines et culturelles et offre un cadre de vie qui pourrait inciter de nouveaux habitants à s'y installer.

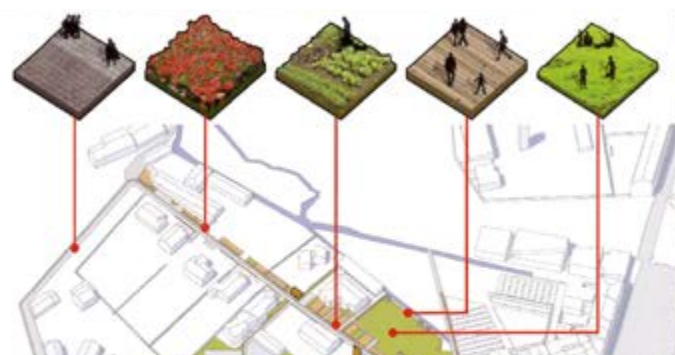
Comme le montre une étude effectuée par l'Aduhme, malgré ses importantes ressources naturelles, le Pays d'Ambert est fortement dépendant énergétiquement. Quelles seraient les conséquences spatiales sur ce territoire si on appliquait les scénarios Négawatt et Afterres 2050 ? Il s'agirait de substituer à une gestion de l'énergie centralisée et basée sur les énergies fossiles, des écosystèmes énergétiques contextualisés, dans le respect des diversités, cultures, paysages et équilibres des territoires ruraux, en valorisant les ressources locales, naturelles et humaines, matérielles et immatérielles. La dimension de l'habitabilité du territoire est au centre de cette recherche.

La méthode employée est celle d'une recherche par le projet, qui combine activité scientifique et activité pédagogique. Elle se fonde sur 47 travaux effectués dans le cadre d'ateliers de projet de cycle Master dans les écoles d'architecture de Grenoble, Lyon et Saint-Étienne sur 4 années. Ces projets d'étudiants explorent, de manière heuristique, la question de l'habitat, en

répondant à une demande sociale exprimée par des acteurs locaux sur une vingtaine de sites de la commune d'Ambert. Ces projets ne sont pas simplement des projets de logement à l'échelle du bâtiment, mais ils intègrent une pensée plus large et plus complexe, avec une réflexion sur différents domaines comme l'agriculture, la construction, l'économie, etc.

Une analyse de ces projets a été effectuée par l'équipe de chercheurs pour faire émerger des stratégies qui présentent un potentiel. 7 grandes familles en sont ressorties :

- Frugalité énergétique des établissements humains,
- Réduction de l'énergie grise de la construction,
- Production d'énergies renouvelables articulant besoins et ressources locales,
- Réduction de la dépendance aux énergies fossiles pour les mobilités,
- Transition économique découlant de la diversification des solutions énergétiques et de la densification des échanges de proximité,
- Transition agricole avec un nouveau pacte ville-campagne,
- Prise en compte des énergies humaines et sociales.



L'analyse de ce corpus de projets a permis de faire émerger des pistes pour repenser l'habitat, son implantation dans le territoire, son organisation spatiale, son insertion dans un écosystème économique et dans un écosystème énergétique dans une approche globale. Une restitution de la 1ère phase de la recherche a été faite le 7 mai 2015, sous forme d'un parcours commenté sur la commune d'Ambert explorant 5 sites de projet, et d'un forum réunissant des habitants, des élus du territoire, des acteurs associatifs et des chercheurs pour débattre de la transition énergétique. Un film¹ a été réalisé pour documenter cette journée. Cet événement a permis de restituer les travaux des chercheurs aux acteurs locaux, mais également d'engager un débat avec eux, une interaction fondamentale pour valider, approfondir et enrichir les premiers résultats.

¹ Visible sur le site internet du laboratoire cultures constructives : <http://culturesconstructives-aecc.com/>

Récup'Dore Solidaire, ressourcerie associative

**Article rédigé à partir de la présentation de Frédéric
Maury animateur de récup'dore solidaire**

Récup'Dore Solidaire est une association loi 1901, qui est née d'un projet de territoire basé sur le développement durable. Elle vient d'une synergie entre le SIVOM d'Ambert, les collectivités (locales, département, région), l'Etat (la DIRECCTE, l'ADEME) et des partenaires privés (Caisse d'Epargne, Coup de Main, ou CdM intérim). Elle est basée sur le territoire de la communauté de communes d'Ambert et a pour objets :

- l'embauche des personnes en difficultés sociales et professionnelles via des ateliers chantiers d'insertion.
- La récupération (via un conteneur vert sur toutes les

déchetteries du SIVOM), le nettoyage, la réparation, le relooking d'objet qui seront revendus.

Récup'Dore Solidaire récupère très peu de matériaux de construction. L'association a aussi mis en place « les samedis du bricolage » permettant de passer un après-midi convivial à apprendre à bricoler.



Réutilisation de matériaux et architecture expérimentale

**Article rédigé à partir de la présentation de Paul
Chantereau et Baptiste Furic - Bellastock**

Bellastock est une association d'architecture œuvrant pour la valorisation des territoires et de leurs ressources en proposant des alternatives à l'acte de construire. Elle a été créée en 2006 au sein de l'école d'architecture de Belleville par trois étudiants, aujourd'hui diplômés, qui ont voulu pallier au manque de manipulation et d'expérimentation pratique dans leur cursus. C'est dans ce but, qu'ils montent un festival d'architecture consistant en la création d'une ville éphémère expérimentale. Les participants conçoivent, construisent à l'échelle 1 des structures qui sont leur habitat le temps de l'événement. Depuis 2006, plusieurs festivals ont été mis en place en France et dans le monde.

Bellastock soutient d'autres façons de faire l'architecture plus ancrées dans notre temps et plus respectueuses de notre environnement :

- Concevoir et construire à l'échelle 1:1 afin de tester et de mettre en place des solutions constructives adaptées au terrain d'intervention.



- Travailler sur les cycles de la matière et du projet, de la construction à la déconstruction.
- Donner un rôle de médiateur à l'architecte en réunissant autour des projets des acteurs variés qui se rencontrent rarement.
- Développer une démarche collaborative et reproductible pouvant être réappropriée et diffusée.
- Favoriser une démarche pédagogique par l'expérimentation et la transmission des connaissances accumulées (professionnels, étudiants, grands publics).
- Au fil des années, Bellastock a diversifié son activité en multipliant les partenariats avec les écoles françaises et internationales, les entreprises, les Institutions publiques et avec l'ensemble des acteurs impliqués au sein de projets d'aménagement de la ville et du territoire.

Bellastock a créé ACTLAB, un laboratoire d'expérimentation in situ, une performance scientifique qui se déroule dans les mouvements du chantier. C'est un lieu dédié à la création collaborative en lien avec tous les acteurs de l'aménagement du territoire. Il travaille spécifiquement sur la question du réemploi des matériaux issus de la dé-construction des entrepôts du Printemps, et accompagne le projet d'écoquartier fluvial pendant tout le temps de sa mise en œuvre.

Le programme du laboratoire s'organise en 2 phases :

- Organiser la matière : créer un outil pragmatique d'aide à la conception à partir de matériaux issus du réemploi en développant un programme de production de prototypes dédiés aux besoins de l'écoquartier et en accord avec sa Charte.
- Accélérer le temps (en cours de définition) : accompagner le chantier de construction en préfigurant la Cité de la Création, programme culturel du futur écoquartier.

ISOLE TOIT, un dispositif pérenne de lutte contre la précarité énergétique dans le logement.

Article rédigé à partir de la présentation par Rida Lamjaj animateur SCIC L'Arban.

Le dispositif « isole toit » a été mis en place par Énergies pour Demain (conseil sur la maîtrise et l'économie d'énergies) et SCIC L'Arban (atelier permanent d'urbanisme rural et écohabitat) sur le territoire de l'ex-communauté de communes du Plateau de Gentioux et déployé entre 2015-2017 sur le PNR de Millevaches en Limousin. Les publics cibles sont les propriétaires occupants, les locataires, particulièrement les ménages vulnérables et les plus consommateurs.

Le dispositif a été créé suite au repérage de différents constats et besoins :

- la difficulté de l'ANAH (agence nationale d'amélioration de l'habitat) de traiter toutes les situations, les budgets sont limités et les montages de dossiers sont compliqués,
- la vulnérabilité énergétique du territoire (sud Creuse)
- une hausse inéluctable du coût de l'énergie, la France ayant le coût de l'électricité le plus faible de la zone Euro, le rattrapage risque d'engendrer des augmentations encore plus fortes
- des gisements d'économies faciles, le sud de la Creuse a plus de 85% de bâti d'avant 1975 (date de la 1ère réglementation thermique)

L'idée a été d'agir sur le principal gisement d'économies d'énergie du bâtiment en touchant le plus grand nombre de ménages : l'isolation massive sur les toitures, avec la création d'une filière dédiée et l'animation locale du dispositif. Le dispositif est communiqué par affiches, flyers, presse et réunions publiques.

Les enjeux principaux étant : un gain de kWh (et des €) faciles, une économie d'échelle (commande groupée d'isolants), un effet starter (mettre un pied dans la rénovation énergétique).

En terme pratique, l'isolation peut être réalisée soit par un artisan soit par les habitants en auto-réhabilitation accompagnée. En première étape, les bénéficiaires remplissent un questionnaire, qui sera analysé. Ensuite il y a une visite technique par Énergies pour demain ou l'Arban, suivie d'une visite de l'artisan pour devis. Suivent une étude du financement possible, la commande groupée de l'isolant, la réalisation des chantiers et une évaluation et bilan.

Le dispositif permet de créer, maintenir des emplois locaux (non délocalisables), la montée en compétence des entreprises du territoire, de maintenir l'excellence locale en matière de bâtiment...



Fragilité énergétique, l'exemple du Pays d'Ambert

Article rédigé à partir de la présentation de Pascal Sergé chargé de missions ADUHME

La communauté de communes du pays d'Ambert est un territoire fragile et vulnérable sur le plan énergétique.

Les besoins en énergies sur la communauté de commune d'Ambert sont pour 19 % dans les transports, 24 % industrie, 2 % agriculture, 14 % tertiaire, 41 % l'habitat résidentiel. Les combustibles fossiles représentent les 2/3 de la consommation, la part des énergies renouvelables dans la consommation est de 13 %.

Seuls 14 % de l'énergie est produite sur le territoire (principalement du bois-énergie) ce qui signifie que la dépendance énergétique territoriale est de 86 %.

D'un point de vue économique, la facture énergétique du territoire à 23 millions d'euros qui risque de s'alourdir de 30 % d'ici 2030. Sur ces 23 millions d'euros, 20 millions « sortent » du territoire et ne profitent donc pas au territoire car seuls les 3 millions restent dans le territoire.

Deux leviers majeurs pour diminuer la fragilité énergétique territoriale :

- diminuer la consommation, notamment sur les dépenses les plus importantes de transport et d'habitat (isolation des bâtiments, développement du co-voiturage...)
- développer les énergies renouvelables. Si tous les gisements d'énergies renouvelables étaient mobilisés, la dépendance énergétique passerait de 86 à 60 %.



Habitat participatif, visite du hameau de Vispens sur les hauteurs de St Affrique

Deux habitants, Annie et Jacques, nous ont fait visiter les lieux avant que le groupe déguste la pizza cuite dans le four à bois maison. Présentation du projet Vispens - revu en juin 2015

9 personnes se sont engagées dans un projet d'habitat groupé, écologique et solidaire en achetant collectivement la ferme de Vispens à St Affrique (12), via la création d'une SCI « solidaire » en 2010. L'association Camina Vispens dont fait partie l'ensemble des habitants permanents (sur le principe une personne = une voix) détient en effet 90 % du capital de cette SCI, dans une logique de non-spéculation. La Foncière Terre de liens a soutenu le projet en achetant les terres et le bâti agricoles pour les louer aux porteurs du projet sous la forme d'un bail rural environnemental. Les habitants actuels et futurs ont commencé à rembourser le prêt contracté par la SCI sous la forme d'une redevance mensuelle.

Le projet a été rendu possible par le transfert d'une zone N en zone constructible par la mairie de St Affrique dans la mesure où la réhabilitation et les extensions envisagées respectent les principes de construction écologique et la vocation agricole du lieu. 5 foyers se sont installés depuis 2010 après l'acte fondateur de la construction collective d'un « logement passerelle » : des chantiers collectifs ont permis d'aménager progressivement les logements des habitants et les équipements extérieurs (phytoépuration notamment). Parmi les habitants installés, 2 jeunes agriculteurs ont démarré une activité agricole en conversion biologique après avoir racheté le troupeau de vaches allaitantes de l'ancienne ferme et débutent un élevage de chèvres. Le hameau intègre une cuisine, des espaces extérieurs collectifs et bientôt une buanderie. Des temps conviviaux ouverts sur l'extérieur y sont régulièrement organisés : repas partagés, accueil de réunions associatives, activités culturelles...



Ressources glanées lors des rencontres CHERCHE HABITAT POUR VIVRE ICI

Des projets collectifs

- Ecohameau solidaire de Vispens (st Affrique, 12) : <http://www.terredeliens.org/vispens>
- Ferme de Sallèles (St Izare, 12) : <http://www.terredeliens.org/salalles>



Des structures investies dans le champ de l'habitat

- Cantercel, site expérimental d'architecture sur le Larzac : <http://www.cantercel.com/>
- Association Habitants de logements éphémères ou mobiles - HALEM : <http://www.halemfrance.org/>
- PACT 12, bâtisseurs de solidarités pour l'habitat : <http://www.pactaveyron.com>
- PMU : <http://www.pmu-ambert.fr/>
- PNR Livradois – Forez : <http://www.parc-livradois-forez.org/-L-Atelier-d-Urbanisme-.html>
- Bellastock : <http://www.bellastock.com/>
- PADES : <http://www.padesautoproduction.net/>
- ADUHME <http://www.aduhme.org/>
- Cultures constructives : <http://culturesconstructives-aecc.com/imr-spatialiser-la-transition-energetique-1115/>



Des dispositifs et des outils

- Relie toits : <http://relie-toits.org>
- Isole toit, dispositif qui permet aux particuliers et collectivités d'isoler leur bâti et plus particulièrement leur toiture à coût acceptable avec Energies Pour Demain et la SCIC l'ARBAN : <http://www.pnr-millevalles.fr/Isole-toit-mais-pas-tout-seul-un>
- Réseau Logement Passerelle, Pays de Lafayette(43) : <http://www.logementpasserelle.org/>
- Cycle de formation habitat d'ASA/ la brèche : <http://dasa.reseaucrefad.org/>
- PACT63 : <http://www.pact-habitat.org/auvergne.html>



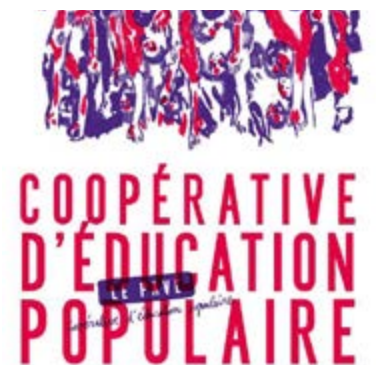
Des bouquins et des articles

- Rapport prospective DATAR 2040 : <http://territoires2040-datar.com/>
- Regards croisés sur l'habitat léger et mobile, RELIER, 2012 : <http://www.reseau-relier.org/Regards-croises-sur-l-habitat>
- Ressources autour de l'habitat et la création d'activité à RELIER (actes de rencontres, cahiers, diaporama...etc.) : <http://www.reseau-relier.org/Ressources>
- Murmures n°6 / habiter, réseau des CREFAD : <http://www.reseaucrefad.org/publications/publication-reseau-murmures>



Des images et du son :

- Se battre (Film de Jean-Pierre Duret et Andrea Santana, diffusé à Brioude) : <http://www.sebattre.com>
- Bouge de là, conférence gesticulée Laurence Nogues / SCOP le Pavé : <http://www.scoplepave.org/l-injonction-de-mobilite-dans-le-capitalisme>
- Emission de Radio St Affrique : <http://www.radiosaintaffrique.com/emissions/infos-en-plus/Cherche-habitat-pour-vivre-ici-rencontres-a-St-Affrique-1799>



Des rencontres organisées et soutenues par :

RELIER contribue à la vitalité économique, sociale et culturelle du milieu rural par la création d'activités. Relier fait émerger des solutions alternatives et viables face aux difficultés rencontrées par des personnes désirant s'installer à la campagne. 05 65 49 58 67 - contact@reseau-relier.org
1 rue Michelet 12400 Saint Affrique
<http://www.reseau-relier.org/>



dASA souhaite œuvrer avec d'autres pour que les territoires ruraux soient des lieux vivants mêlant vie économique, échanges, partages et réflexions. Pour cela l'association travaille autour de 3 thématiques : les initiatives agricoles et rurales, l'habitat et la culture en milieu rural. 04 71 74 97 81 - asso.dasa@gmail.com
53 rue de La Pardige, 43100 Brioude
<http://www.dasa.reseaucrefad.org/>



Idées soutient de manière concrète l'émergence, la concrétisation et la valorisation d'activités locales intégrées en proposant des espaces de réflexion et d'accompagnement ouverts et réactifs. 05 65 49 28 83 - association.idees12@gmail.com
2, rue Michelet, 12400 Saint-Affrique
<http://www.reseaucrefad.org/idees/promoterevents/11>



La brèche agit pour un monde rural vivant, accueillant, ouvert et peuplé. Pour cela La brèche accompagne, soutient, met en lien les initiatives émergentes sur le territoire, dans les domaines de la création d'activités, de l'habitat, du secteur associatif et culturel. 06 33 97 39 45 - labreche.info@gmail.com
Avenue de la gare, 43160 La Chaise Dieu
<http://www.la-breche.fr/>



Le Réseau des CREFAD



L'association RELIER



Photos et images :

p1, 15, 17 : association Relier et Halem
p5, 9, 11, 12 : association dASA
p7, 8 : image tirée de la présentation Intervention de Laurence Barthe - DATAR et INSEE
p 18, 19 : association l'association - Pari des Mutations Urbaines
p 22 : Travail des étudiants de l'ENSA Grenoble, Lyon et St Etienne
p 23 : Récup' Dore solidaire
p23 Bellastock : «Made in Vitrolles» 2013 à la cité des Pins à Vitrolles. - Crédit photo : Sylvain Adenot, photographe
p25 : association Terre De Lien et Halem

